

Assistant Conducteur de Travaux

FORMATION CERTIFIANTE EN ALTERNANCE

58 jours - 406 heures

1 à 2 semaines par mois sur 12 mois

Éligible au CPF pour les salariés de la branche

Le métier

- ▶ L'assistant(e) conducteur de travaux aide le conducteur de travaux à planifier et contrôler l'avancement du chantier
- ▶ Il est l'interlocuteur privilégié des chefs d'équipe et du chef de chantier
- ▶ Il est la courroie de transmission entre le chantier et le bureau

Ses missions

- ▶ Aider à la préparation du chantier
- ▶ Planifier les diverses phases du chantier et gérer leurs délais
- ▶ Commander les engins de travaux , les matières premières, et en négocier le prix sans dépasser le budget
- ▶ Accompagner le conducteur de travaux dans les démarches administratives
- ▶ Surveiller l'avancement des travaux, s'assurer du respect des règles de sécurité
- ▶ Signaler au conducteur de travaux les erreurs d'exécution commises sur le chantier
- ▶ Aider à la rédaction du bilan de fin de chantier

Les qualités requises

AVOIR

- ▶ un bon sens relationnel
- ▶ des compétences en communication
- ▶ une très grande organisation
- ▶ une bonne mémoire

ÊTRE

- ▶ Dynamique, rigoureux, responsable attentif

SAVOIR

- ▶ faire face aux imprévus
- ▶ calculer mentalement
- ▶ se représenter les volumes dans l'espace

Public

- ▶ Les salarié(e)s : personnels d'encadrement souhaitant valider une expérience professionnelle en conduite de chantier
- ▶ Les salarié(e)s : compagnons professionnels titulaires d'un Bac Pro, BP de spécialité bâtiment ou disposant d'une expérience professionnelle métier reconnue par le dirigeant
- ▶ Les jeunes de niveau BTS ou titulaire d'un Bac Pro ou BP dans un métier du bâtiment

Les objectifs de la formation

La formation vise à professionnaliser les stagiaires vers une 1ère fonction d'encadrement de chantier.

A l'issue de la formation, le participant sera capable d'assister un dirigeant, un chargé d'affaire, un conducteur de travaux :

- ▶ dans la réalisation des études techniques en vue de la mise en œuvre
- ▶ dans la conduite d'un chantier en identifiant les points sensibles de l'exécution d'un ouvrage dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de construction durable

Le participant sera également capable :

- ▶ d'adopter une nouvelle posture professionnelle permettant de bien se positionner dans son rôle
- ▶ de développer une vision globale d'un chantier pour atteindre la performance énergétique souhaitée
- ▶ de relever les défis d'un chantier de construction durable
- ▶ d'utiliser dans sa pratique quotidienne les outils informatiques : Word, Excel, Outlook

Les modules étudiés

ORGANISATION - GESTION

- ▶ Lecture de plans
- ▶ Métrés
- ▶ Etudes de prix
- ▶ Préparation de chantier
- ▶ Gestion et clôture de chantier
- ▶ Bureautique appliquée au chantier
- ▶ Prévention des risques, sécurité)

CULTURE PROFESSIONNELLE

- ▶ Communication écrite
- ▶ Communication
- ▶ Management
- ▶ Gestion contractuelle des marchés
- ▶ Droit du travail

Les modules étudiés

TECHNIQUES METIERS

- ▶ Construction de bâtiments neufs
- ▶ Rénovation énergétique des bâtiments
- ▶ Gestion des nuisances et des déchets

PREPARATION A LA CERTIFICATION

- ▶ Etudes de cas
- ▶ Préparation au dossier de soutenance et à la soutenance
- ▶ Certification

L'alternance

- ▶ L'alternance permet la concrétisation de la formation par l'implication de chaque stagiaire dans un travail pratique en entreprise
- ▶ L'entreprise doit s'engager à positionner progressivement le stagiaire ou le salarié sur des missions d'assistant conducteur de travaux pour lui permettre d'acquérir les compétences attendues pour l'obtention de la certification
- ▶ Le candidat doit donc être salarié ou trouver une entreprise d'accueil pendant la durée de la formation

L'alternance, valeur ajoutée pour l'entreprise

- ▶ L'alternance représente un atout pour l'entreprise qui dispose d'un assistant conducteur de travaux formé à la culture et au métier de l'entreprise
- ▶ L'alternance constitue un moyen d'anticiper les recrutements et d'évaluer sur le terrain le futur collaborateur
- ▶ L'alternance permet également accompagner les salariés vers une évolution professionnelle

Méthodes pédagogiques

- ▶ La pédagogie de la formation est surtout expérientielle
- ▶ Le stagiaire est acteur de sa formation
- ▶ Elle vise à rendre autonome les stagiaires d'une manière progressive
- ▶ Elle repose sur la participation active des stagiaires, des travaux en sous-groupes, des échanges et des travaux personnels en complément de la théorie délivrée

Certification : CQP* Assistant technicien de chantier PME option « métier »

- ▶ Des épreuves de contrôle continu tout au long de la formation
- ▶ Une épreuve finale
- ▶ Un carnet de validation des compétences mises en œuvre en entreprise
- ▶ Un dossier technique, un dossier de soutenance élaboré à partir d'un chantier suivi par le candidat
- ▶ Une soutenance devant un jury professionnel

Titre de branche de niveau D sur la convention collective ETAM du Bâtiment

* Certificat de Qualification Professionnelle

Admission

Le candidat doit :

- ▶ Être titulaire d'un Bac Pro, BP, BTS de spécialité bâtiment
- ▶ Ou disposer d'une expérience professionnelle reconnue
- ▶ Avoir une réelle volonté de se former
- ▶ Avoir pour projet professionnel d'exercer une fonction d'encadrement de chantier, de conduite de travaux, de seconder le chef d'entreprise, de reprendre ou créer une entreprise

Conseils pour réussir sa formation

- ▶ Etre **ACTEUR** de **SA FORMATION**
- ▶ Bien s'intégrer dans l'entreprise, être autonome et prendre des initiatives
- ▶ Faire preuve de motivation dans les situations de travail
- ▶ Mettre en pratique les acquis de la formation dans l'entreprise
- ▶ Etre actif et s'impliquer dans la formation
- ▶ Travailler les cours et refaire les exercices
- ▶ Travailler régulièrement sur les dossiers de validation
- ▶ Etre curieux, faire preuve de maîtrise et de calme, agir de façon organisée et méthodique, savoir prendre du recul

“

14 places, réservez la vôtre

”

02 40 20 37 54 / 06 70 73 40 15

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025

44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr